



INDUSTRIE & INNOVATION

INFORMATIQUE & NUMÉRIQUE

QSE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

BTP & GÉNIE CIVIL

MANAGEMENT & RH

RECRUTER, FORMER, CONTRIBUER

Devenir partenaire de CESI



Établissement d'enseignement supérieur technique privé
Association à but non lucratif

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

NOS ENGAGEMENTS

CESI s'engage, depuis sa création, en faveur de la promotion sociale, de l'accessibilité et de l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en développant son excellence académique. Sa mission est de préparer ses étudiants aux nouveaux métiers et aux attentes des entreprises, et de les accompagner afin qu'ils expriment pleinement leur potentiel.

La promotion sociale par l'excellence académique

La promotion sociale est au cœur du projet de l'école. Pionnière de l'apprentissage dans le supérieur, CESI représente un véritable ascenseur social pour ses étudiants.

Cette ambition est indissociable du développement de son excellence académique : par un laboratoire de recherche présent au cœur de la pédagogie de l'école et ses équipements technologiques de pointe dans ses campus.

34^e / 127 | des écoles d'ingénieurs au classement de l'Usine Nouvelle²

L'accessibilité

Grâce à son ancrage territorial de proximité porté par ses 26 campus, CESI propose quatre diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et une trentaine de titre certifiants RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau bac +2 à bac +5 accessibles sur tout le territoire. Ses partenariats avec les écosystèmes locaux favorisent l'employabilité de chacun partout en France.

692 | de nos étudiants ont obtenu une bourse en pour l'année 2023/ 2024¹.

L'insertion professionnelle

CESI est une école créée par et pour les entreprises, garantissant des formations toujours à la pointe des besoins des professionnels. Elle offre un accompagnement de grande proximité dans la recherche d'entreprise pour un stage ou une alternance, la préparation aux entretiens et l'acquisition des soft skills nécessaires pour entrer dans la vie active.

3^e | catégorie « Insertion »
du classement 2025
de l'Usine Nouvelle².

3^e | catégorie « emploi »
du classement
du Figaro³ Post-bac.

25^e | catégorie « Proximité
entreprise » du classement
de l'Usine Nouvelle².

La diversité et l'inclusion

En 2022, CESI a signé une charte de la diversité proposée par l'association *Les entreprises pour la Cité* qui a pour but d'accompagner les entreprises et employeurs dans la mise en place d'une politique RSE. CESI s'engage également dans la lutte contre les disparités femmes-hommes et les questions de genre en déclinant la charte pour l'égalité proposée par la Conférence des grandes écoles (CGE).

L'ensemble des campus CESI est accessible aux personnes en situation de handicap et un accompagnement individuel leur est proposé pour faciliter le parcours de formation et leur employabilité.

780 | étudiants en situation de handicap dans nos campus en 2023.

¹ Enquête SISE de 2023 / ² Palmarès 2025 des écoles d'ingénieurs de l'Usine Nouvelle (127 écoles classées) / ³ Classement 2026 du Figaro

45

TITRES ET DIPLÔMES

FORMATIONS DU BAC+2 AU BAC+6, INSCRITES
AU RNCP, RECONNUES PAR LA CTI OU
LABELLISÉES PAR LA CGE

5

DOMAINES D'EXPERTISE

8 200

DIPLÔMÉS

85 %

TAUX DE SATISFACTION CLIENTS 2024
(ÉTUDIANTS EN FIN DE FORMATION)

92 %

TAUX DE RÉUSSITE DE NOS DIPLÔMÉS
EN 2023

Dynamisez votre capital compétences en soutenant la formation de vos futurs ingénieur·e·s !

Association à but non lucratif, CESI se distingue par son ancrage territorial, sa proximité avec les entreprises et son agilité face aux grands défis des transitions numériques, écologiques et industrielles. Présente dans 26 villes en France, l'école diplôme chaque année plus de 8 200 étudiants. Votre contribution via la taxe d'apprentissage est une ressource essentielle qui renforce notre mission et témoigne de votre engagement aux côtés de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

DES FORMATIONS ANCRÉES DANS L'INNOVATION ET TOURNÉES VERS LES DÉFIS DE DEMAIN

Dans un monde en constante évolution, CESI adapte continuellement ses programmes pour répondre aux grandes transformations technologiques, industrielles et sociétales. Son unité de recherche, CESI LINEACT (UR 7527), accréditée par le HCERES et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, intègre la recherche au cœur des formations, offrant aux étudiants une immersion directe dans les réalités de l'innovation. De plus, des chaires de recherche, d'entreprise et d'enseignement sont développées en partenariat avec des acteurs clés de l'industrie, du numérique, du bâtiment et de l'enseignement supérieur, afin d'anticiper les tendances et de proposer des solutions concrètes face aux mutations de notre environnement.

CESI propose, via son Programme Grande École, cinq majeures co-construites avec les entreprises et animées par des experts du monde professionnel – Génie civil, Industrie & services, Data science & intelligence artificielle, Systèmes embarqués & IoT, Réseaux, systèmes & cybersécurité – enrichies par un large éventail d'options thématiques telles que la robotique, le management de projets, le bâtiment, le génie urbain et la recherche.

DES INGÉNIEURS OPÉRATIONNELS ET PRÉPARÉS À L'ENTREPRISE

Dès la première année, les étudiants de CESI travaillent sur des projets concrets issus de problématiques réelles, développant ainsi leur esprit d'innovation, leur sens de l'initiative et leur capacité à collaborer. La formation alterne enseignements théoriques et expériences en entreprise, avec des stages, des missions professionnelles, et un projet de fin d'études en conditions réelles, à travers une mission d'ingénieur junior. Cette approche active s'appuie sur des environnements

d'apprentissage modernes et immersifs : Lab'CESI pour le prototypage rapide, salles multimédia, espaces collaboratifs et outils numériques interactifs, le tout inspiré du modèle pédagogique international CDIO™. Résultat : des diplômés reconnus pour leur autonomie, leur esprit critique, leur adaptabilité et leur maturité professionnelle, prêts à contribuer efficacement dès leur arrivée en entreprise.

UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL

L'international fait partie intégrante du parcours des élèves ingénieurs de CESI : 100 % d'entre eux réalisent une mobilité à l'étranger, de trois à six mois, pour enrichir leur expérience interculturelle et développer leur agilité dans un environnement globalisé. L'école entretient plus de 150 partenariats avec des universités ainsi qu'avec des laboratoires de recherche et établissements académiques en Europe, au Canada, au Brésil, en Inde, au Vietnam, aux États-Unis ou encore en Australie.

Labellisée « Bienvenue en France » (niveau 2), CESI est reconnue pour la qualité de son accueil des étudiants et enseignants internationaux.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

CESI place l'égalité des chances et la diversité au cœur de son projet éducatif. L'école agit concrètement pour une société plus juste à travers le financement de bourses, des actions de sensibilisation au handicap, ainsi que des initiatives en faveur de la mixité dans les filières techniques, notamment auprès des jeunes filles. Elle s'attache à former des ingénieurs responsables, ouverts sur le monde, conjuguant excellence scientifique, sens de l'engagement et humanisme.

Labellisée DD&RS depuis 2025, CESI inscrit pleinement la durabilité et la responsabilité sociétale dans sa stratégie. Ce label, aux côtés de « Bienvenue en France », reflète la volonté d'ouvrir l'école à tous les talents, sans distinction.

DEVENIR PARTENAIRE DE CESI

Ressource essentielle pour CESI, en versant la taxe d'apprentissage à notre école, vous contribuez activement à la formation de futurs talents ancrés dans les réalités économiques, sociales et environnementales de demain.

En devenant partenaire, vous pouvez :

- **Co-construire avec nous** vos dispositifs de développement des compétences de vos collaborateurs,
- **Promouvoir votre entreprise** auprès de nos étudiants pour un stage ou un premier emploi,
- **Disposer d'un vivier de candidats** à recruter pour un stage ou un premier emploi,
- **Proposer des projets** qui pourront être des sujets traités par nos étudiants au cours de leur parcours,
- **Intervenir en qualité de conférencier** au sein de nos campus,
- **Être associé à la stratégie d'évolution de l'école** lors de séances de consultation de nos partenaires. Ces rencontres école/entreprises permettent d'adapter régulièrement nos programmes pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises,
- **Assister aux conférences de l'école** dans nos locaux ou en visioconférence.

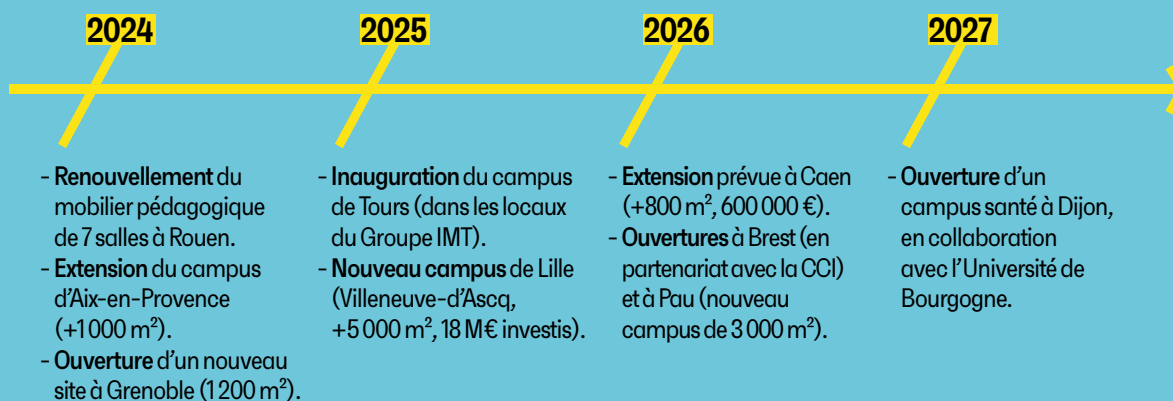
SOUTENEZ NOS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À CESI ?

En choisissant CESI, vous investissez dans une école qui place l'innovation pédagogique et la transformation des compétences au cœur de sa mission. Votre contribution permet de développer des espaces d'apprentissage modernes et connectés, de faire évoluer nos programmes en lien avec les besoins des entreprises, et de proposer des parcours toujours plus inclusifs, responsables et tournés vers l'avenir.

Grâce à la taxe d'apprentissage, CESI renforce chaque année la qualité de ses enseignements, l'attractivité de ses campus et sa dimension internationale. Vous participez à la formation d'ingénieurs et de cadres immédiatement opérationnels, ancrés dans les réalités économiques locales et conscients des grands défis numériques, écologiques et sociétaux. Chaque euro versé est un levier concret pour bâtir l'enseignement supérieur de demain.

DES INVESTISSEMENTS CONCRETS, PARTOUT EN FRANCE



Ces projets s'accompagnent de l'intégration progressive de nouveaux outils liés à l'IA, à la cybersécurité, et aux transitions énergétique et environnementale.



CONTRIBUTION

Participer au développement de la formation avec la taxe d'apprentissage

Dans le cadre de la formation initiale, la taxe d'apprentissage est une ressource essentielle qui participe au fonctionnement de l'école. Elle marque aussi le fort engagement et l'implication des entreprises en faveur de l'école d'ingénieurs CESI.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La taxe d'apprentissage est un impôt annuel obligatoire pour les entreprises. Elle se base sur la masse salariale annuelle de l'entreprise. Sa collecte vous permet de participer au développement de l'apprentissage en France mais aussi de l'enseignement technique et professionnel.

Depuis 2023, le taux du solde de la taxe d'apprentissage applicable à la masse salariale de l'année N-1 est de 0,09%. Aussi, en tant qu'entreprise, vous ne réglez plus directement ce solde aux établissements bénéficiaires mais devez désormais déclarer et verser annuellement le solde de la taxe d'apprentissage (0,09%) auprès de l'Urssaf ou de la MSA. Les montants collectés sont ensuite reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui en assure la gestion. Ces fonds, selon votre fléchage, sont ensuite affectés aux établissements de leurs choix.



**CHOISIR UNE
ÉCOLE QUI MET
L'ENTREPRISE
AU COEUR DE
LA PÉDAGOGIE**



COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1

Calculez votre masse salariale de l'année civile N-1 pour déterminer les 0,09 % qui correspondent au solde de la taxe d'apprentissage.

2

Déclarez et versez le montant annualisé directement à l'Urssaf ou à la MSA.

3

Fléchez le solde de la taxe d'apprentissage vers l'établissement de votre choix via la plateforme SOLTéA mis en œuvre par la CDC, avant le mois de septembre de l'année en cours.

4

La Caisse des Dépôts et Consignations verse aux établissements les montants indiqués par les entreprises avant mi-octobre.

EN SAVOIR PLUS

RECRUTEMENT

Trouver un étudiant à la hauteur de vos attentes

Vous recherchez des compétences, un profil précis ?

Notre rythme d'alternance et nos périodes de stage, adaptés à la vie de l'entreprise et aux profils de nos étudiants, selon leur niveau, vous permettent d'accroître les responsabilités et le rôle de votre collaborateur afin qu'il soit rapidement opérationnel. Parce que le recrutement d'un alternant ou d'un stagiaire est efficace lorsqu'il est réfléchi et qu'il répond à un réel besoin de votre entreprise, l'accompagnement de nos candidats tient compte de leur personnalité, de leurs capacités, leurs motivations pour les guider utilement et leur faire prendre conscience de l'investissement à fournir en formation et en entreprise.

En recrutant un profil en formation à CESI, vous avez ainsi la garantie que votre futur collaborateur a toutes les qualités et la motivation nécessaire pour s'investir dans votre entreprise.

CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT

Le succès des stages et contrats d'alternance est étroitement lié à la bonne combinaison des trois parties prenantes : entreprise, étudiant et école. Afin de faciliter la mise en place et le recrutement du bon profil, nous vous accompagnons à toutes les étapes : définition de la mission, sélection des profils, organisation des entretiens...

Quelle que soit la taille de votre entreprise et votre branche professionnelle, nous vous assurons également un accompagnement administratif et réglementaire, une aide au montage du dossier, aux demandes de prises en charge auprès des organismes concernés, et plus globalement, des réponses à vos questions sur les circuits financiers.

RECRECUTER UN ÉTUDIANT EN ALTERNANCE

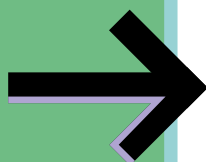
Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI). Il permet aux étudiants, jusqu'à l'âge de 30 ans, de suivre une formation en apprentissage, en entreprise et en formation, sous la responsabilité de tuteurs.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur du secteur privé et un salarié. Il répond à certains critères et permet l'acquisition d'une qualification professionnelle, dans le cadre de la formation continue. Il peut être à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI). Comme le contrat d'apprentissage, il se déroule sous la responsabilité d'un tuteur en entreprise et en formation.

POURQUOI CHOISIR UN JEUNE TALENT À CESI ?



RECRUTER UN STAGIAIRE

Au cours de certains de nos cursus bachelor et ingénieur, nos étudiants doivent effectuer des stages en entreprise. Il s'agit de missions à réaliser en entreprise, dans une durée donnée, à certaines périodes de l'année.

Le stagiaire n'est pas un salarié à proprement parler – contrairement à l'alternant – mais en intégrant le milieu professionnel, il doit respecter les règles de l'entreprise. Les stages sont notamment encadrés par la signature d'une convention de stage, une durée maximale du stage et une rémunération obligatoire.

RECRUTER UN JEUNE DIPLÔMÉ

Que vous choisissiez votre prochain collaborateur en cours de formation ou déjà diplômé, selon vos besoins, nous pouvons vous proposer divers profils grâce à notre réseau de plus de 110 000 alumni. La pédagogie professionnalisante de toutes nos formations vous garantit le recrutement de jeunes talents opérationnels dès leur sortie de formation.

FORMER un futur salarié, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et à la culture de votre entreprise.

SÉCURISER une future embauche sur une période de 3 mois à 3 ans pour former un jeune collaborateur (4 ans pour les personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau).

PROFITER de pédagogies innovantes et opérationnelles : connaissances actuelles et mises en pratique immédiates en entreprise, pédagogie par problèmes et par projets...

CHOISIR le bon de niveau de qualification pour recruter vos stagiaires et alternants : ingénieur en formation, technicien ou responsable en alternance.

BÉNÉFICIER de la présence de votre alternant en moyenne 3 semaines par mois au sein de votre entreprise.

PROFITER d'aides au recrutement : aides exceptionnelles à l'embauche d'apprenti, financement partiel ou intégral des frais de formation par votre OPCO ou organisme de référence...

DISPOSER d'un délai de 45 jours pour rompre un contrat d'apprentissage si le profil recruté ne vous convient pas.

RÉPONDRE À UN BESOIN SPÉCIFIQUE

Développer collectivement les compétences de vos salariées

Projets simples ou complexes, multi-sites ou multifonctions, à l'issue d'une phase d'analyse approfondie de votre demande, nous nous appuyons sur nos experts techniques et pédagogiques pour répondre sur mesure à vos projets de formation, accompagner votre stratégie managériale ou votre plan de développement des compétences.

Nous co-construisons avec vous une solution personnalisée : adaptation de nos formations à vos contraintes métier, combinaison de nos modules de formation issus d'un même domaine d'expertise, mixité des besoins en compétences techniques, transversales, ou managériales...

Chacune de nos réponses est élaborée selon le contexte de votre entreprise.

COMPOSER VOTRE PARCOURS

Si le contenu de l'un ou plusieurs de nos parcours diplômants, blocs de compétences ou modules courts répond précisément à votre besoin, vous pouvez sélectionner « sur étagère » le parcours adapté. Nous le déclinons à votre demande.

PERSONNALISER VOS FORMATIONS

Un échange est conduit dans la phase d'ingénierie de la formation, en amont de la formation intra-entreprise, avec l'animateur en charge de la session, afin de le sensibiliser sur les points importants et spécifiques de votre entreprise (contexte particulier de la formation en entreprise, culture « maison », profil des participants...).

ADAPTER VOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES À VOS BESOINS ET VOTRE BUDGET !

Nous vous accompagnons dans le développement des compétences de vos collaborateurs, selon vos enjeux tactiques et stratégiques. Nous vous aidons à identifier les compétences à développer pour relever de nouveaux défis et à définir les projets de formation qui répondent à ces objectifs. Plusieurs modalités, durées et tarifs peuvent vous être proposés pour répondre à vos besoins. Tout en respectant les critères d'éligibilité aux différents financements de la formation professionnelle continue, selon vos conditions, nous adaptons nos solutions pédagogiques en respectant vos impératifs budgétaires et en optimisant le financement de vos projets.



ATOUTS ET AVANTAGES

CERTIFIER VOS SALARIÉS EN INTERNE

Nous vous proposons un dispositif original d'accompagnement à la certification, à partir des parcours de formation conçus par vos services RH, pour valoriser et fidéliser tous vos talents. Nous construisons et personnalisons ensemble votre formation :

- Rythme et calendrier
- Modalités pédagogiques et de certifications
- Evaluation qualité
- Accompagnement des formateurs et tuteurs dans le déroulé de vos sessions
- Déploiement de la formation dans vos locaux et/ou sur nos campus
- Certification de vos formations selon nos référentiels de compétences

Valoriser et faire reconnaître les compétences

de vos salariés dans le cadre de la sécurisation de leur parcours professionnel.

Valoriser ces parcours de formation interne

dans la démarche GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels).

Optimiser le financement de ces formations

par la mobilisation des fonds de la formation professionnelle continue et notamment dans le cadre du CPF via [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr).



VALORISER UN ENSEMBLE DE METIERS PAR LA VAE COLLECTIVE

Nous vous accompagnons dans vos projets de VAE collective par un processus alternant séquences individuelles et collectives, sur un calendrier resserré (6 à 8 mois) : un gage de très bons taux de réussite et de peu d'abandons grâce à un accompagnement de proximité.

Cette démarche de qualification vous permet de faire reconnaître les compétences de vos salariés et de sécuriser leurs parcours professionnels.

En tant qu'employeur, la VAE collective vous permet d'engager une démarche de qualification bénéfique, de développer l'employabilité de vos salariés et de pérenniser leurs savoir-faire tout en valorisant l'image de professionnalisme de votre structure.

À l'issue de ce processus de VAE, vos collaborateurs ont une meilleure maîtrise de leur poste et gagnent en confiance dans leur fonction.



Formations collectives



Suivis individuels



6-8 mois



10 personnes / session



En campus ou en entreprise

FORMATIONS SUR MESURE

Valoriser les compétences de vos collaborateurs par la formation individuelle

POURQUOI OPTER POUR LA FORMATION INDIVIDUELLE ?

- **Perfectionner** l'expertise de votre collaborateur sur une ou plusieurs compétences précises grâce aux modules courts.
- **Compléter** la formation de votre collaborateur en capitalisant sur les modules déjà suivis et en les complétant par ceux du bloc de compétences correspondant pour valider son expertise avec une certification inscrite au RNCP*.
- **Répondre** à vos besoins en développant les compétences métiers de votre collaborateur pour faire reconnaître son savoir-faire par la validation de plusieurs blocs de compétences constituant un titre inscrit au RNCP*.

Acteur de la formation professionnelle depuis 1958, nous faisons évoluer les compétences de vos collaborateurs ou valorisons leur savoir-faire par un diplôme, à trois niveaux d'expertise :

		
Parcours long	Bloc de compétences	Module court
Pour la reconnaissance et l'acquisition d'une expertise métier par un titre RNCP*.	Pour la certification d'un ensemble de compétences autour d'une thématique précise.	Pour la certification d'une compétence clé indispensable à l'exercice de leur fonction.

Notre Programme Executive, dédié aux besoins individuels ou collectifs des professionnels, s'exerce dans cinq domaines d'expertise : Management & RH, Industrie & Innovation, Qualité, Sécurité, Environnement & Développement Durable, BTP & Génie Civil et Informatique & Numérique. Cette expertise sur les grands secteurs de l'Industrie, du BTP et de l'Informatique & du Numérique nous permet de vous proposer une offre en phase avec vos réalités stratégiques, techniques et opérationnelles.

LES AVANTAGES DES PARCOURS CESI

- Des ressources expertes sur les métiers de votre entreprise
- L'expertise d'un centre de formation à taille humaine proche de votre entreprise, dans un réseau national présent sur tout le territoire
- Adaptabilité du rythme de formation au rythme de travail du salarié
- Une progression et un suivi individualisé

*Titres enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences.

AUTRES CERTIFICATIONS

CESI CERTIFICATION

Garantir une expertise métier complémentaire

Organisme certificateur reconnu, CESI CERTIFICATION est dédié exclusivement à la certification de compétences. Il développe des certifications à forte valeur ajoutée et les met au service des personnes qui souhaitent valoriser leurs compétences en complémentarité de leur diplôme ou titre RNCP*. La valeur ajoutée de ses certifications tient à son indépendance et aux accréditations d'organismes spécialisés.

VALORISEZ VOS PROPRES FORMATIONS

Intégrer une certification CESI Certification dans vos formations permet de les valoriser en validant des compétences clés dans des domaines variés (industrie, numérique, BTP, immobilier, pédagogie).

Après un processus d'habilitation, vous pourrez former et organiser les épreuves de certification, offrant ainsi à vos stagiaires un atout déterminant pour leur employabilité et leur carrière professionnelle.

CONCEVEZ VOTRE PROPRE CERTIFICATION

Valider vos formations avec une certification est aussi une solution pour en augmenter l'attractivité de votre entreprise.

CESI Certification vous accompagne dans la conception de votre certification et vous offre une plateforme sécurisée pour les examens, permettant à vos collaborateurs d'obtenir une certification qualifiante.

CESI CERTIFICATION	
BTP & IMMOBILIER	Diagnostics immobiliers Accréditation n°4-0646 – Portée disponible sur www.cofrac.fr
	BIM et BIM Internationale BSI
	Lean construction
	Sécurité de chantier
NUMÉRIQUE	Délégué à la protection des données (agrée par la CNIL)
	Protection des données personnelles en application du RGPD
	Intelligence artificielle Ce travail bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence « ANR-23-CMAC-0031 »
	INDUSTRIE & SERVICES
	Audit de systèmes de management
	Lean 6 sigma

Pour en savoir plus : 01 44 45 92 22 ou contact@cesi-certification.fr

*Titres enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences.

CESI, UNE AUTRE IDÉE DE L'EXCELLENCE

S'engager en faveur de la promotion sociale et de l'insertion professionnelle en développant une pratique de l'excellence académique plus concrète et en très forte proximité avec le monde des entreprises.

S'inscrire au coeur des transformations technologiques, économiques et sociétales avec son laboratoire de recherche CESI LINEACT, spécialisé dans les domaines applicatifs de l'industrie du futur, du bâtiment du futur et de la ville intelligente.

Innover en étant pionnière et leader de l'apprentissage dans le Supérieur et des approches pédagogiques (pédagogies actives, de l'alternance, etc.).

École d'ingénieurs créée en 1958 par des entreprises, CESI compte aujourd'hui 8 200 étudiants diplômés dans 26 campus sur tout le territoire dotés d'équipements pédagogiques de pointe, + de 110 000 alumni, 8 000 entreprises d'accueil, 150 partenariats avec des universités dans le monde.

CESI a développé un modèle unique au sein de l'enseignement supérieur. Elle accompagne ses étudiants dans les domaines de l'Industrie & de l'Innovation, de la Qualité Sécurité Environnement & du Développement Durable, du BTP & du Génie Civil, de l'Informatique & du Numérique à travers son offre de formation composée de ses programmes : Grande École, Bachelor, Mastère Professionnel, Mastère Spécialisé®, Doctoral et Executive. Consciente qu'allier humain et technologies est aujourd'hui un enjeu majeur, CESI propose une offre transverse en Management et Ressources Humaines.

Sa gouvernance est composée de dirigeants d'entreprise et de six branches professionnelles : UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), FFB (Fédération Française du Bâtiment), FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), FFIE (Fédération Française des Intégrateurs Electriciens), Numeum (Syndicat professionnel du numérique) et l'UTPF (Union des transports publics et ferroviaires).



UN RÉSEAU DE CAMPUS EN FRANCE

Aix-en-Provence 04 42 54 06 02
Angoulême 05 45 64 91 95
Arras 03 21 51 14 16
Bordeaux 05 59 40 19 39
Brest 02 98 36 06 28
Caen 02 31 73 72 15
Dijon 03 80 36 30 60
Grenoble 04 38 37 01 13
La Rochelle 05 46 30 46 13
Le Mans 02 43 14 98 02
Lille 03 20 18 16 22
Lyon 04 78 43 49 01
Montpellier 04 67 15 01 55
Nancy 03 83 22 27 99
Nantes 02 28 16 10 11
Nice 04 93 63 66 78
Orléans 02 38 76 42 04
Paris - La Défense 01 47 25 02 84
Pau 05 59 05 45 82
Reims 03 26 40 04 45
Rouen 02 27 76 21 99
St-Nazaire 02 40 15 20 17
Strasbourg 03 90 23 00 15
Toulouse 05 61 29 82 06
Tours 07 88 29 43 93
Direction générale 01 44 45 92 00

SERVICE CLIENTS

0 800 054 568
SERVICE & APPELS GRATUITS

POUR NOUS SUIVRE

    
cesi.fr

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS